Lots 11 et 2 de la copropriété
Occupé par un locataire – Superficie 67 m²

Mise à prix : 120.000 euros fixée par le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE par jugement du 12 décembre 2023

ETANT RAPPELE, SELON LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE R 322-47 DU CPCE QUE :
« A DEFAUT D'ENCHERE ET LORSQUE LE MONTANT DE LA MISE A PRIX A ETE MODIFIE PAR LE JUGE, LE BIEN EST IMMEDIATEMENT REMIS EN VENTE SUR BAISSES SUCCESSIVES DE CE MONTANT, LE CAS ECHEANT, JUSQU'AU MONTANT DE LA MISE A PRIX INITIALE »
SOIT 90.000 €

VISITE LE LUNDI 25 MARS 2024 DE 11 HEURES A 12 HEURES

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 3 AVRIL 2024 A 9 H 30
devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Palais de Justice, Salle n° 8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION (selon les titres) :

Les droits et biens immobiliers situés dans un immeuble en copropriété sur le territoire de la commune de MARSEILLE (13005), 97 Boulevard Chave et 112 Rue Horace Bertin, Quartier Le

situé au rez-de-chaussée.

Règlement de copropriété contenant état descriptif de division établi suivant acte reçu par Maître Marc COQUARD, Notaire à Marseille, le 12 novembre 1965, dont une copie authentique a été publiée au